



27 février 2009

Centre de ressources midi-pyrénéen
POUR LES ACTEURS DE LA COHESION SOCIALE
Politique de la Ville • Prévention et sécurité • Accès aux savoirs de base

PLAN D' ACTIONS PRÉVISIONNEL

2009

En 2008 s'est achevé le projet de regroupement de diverses équipes professionnelles au sein d'un même **centre de ressources régional pour les acteurs de la cohésion sociale**.

Le nouveau centre de ressources intervient désormais sur trois champs :

- **Politique de la Ville,**
- **Prévention et sécurité,**
- **Accès aux savoirs de base.**

Ces trois domaines ont permis une structuration en trois pôles de compétences auxquels s'ajoute un quatrième en appui -Moyens mutualisés- qui regroupe administration, comptabilité/gestion, ressources humaines et documentaires.

Le service Information/Documentation regroupe, dans un espace partagé avec le CNFPT, plus de 5000 documents : ouvrages, revues, dossiers, supports audiovisuels ; une démarche de mutualisation des bases de données documentaires de plusieurs centres de ressources permettra, d'ici quelques mois, d'interroger à distance les notices -voire de télécharger- certains textes.

Le GIP Ressources et Territoires devra aussi trouver sa place dans un contexte en mutation. Les services de l'Etat sont en cours de réorganisation dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques. Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale sont appelés à préparer une seconde période triennale de contractualisation. Les lois du 5 mars 2007, dont la mise en œuvre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, dessinent un nouveau paysage institutionnel pour les acteurs de la Prévention, dont les Maires en charge de nouvelles responsabilités. Le Schéma Régional de lutte contre l'Illettrisme et pour l'accès aux compétences de BasE (SCRIBE) structure et oriente l'implication des services de l'Etat en ce domaine contribuant à une meilleure lisibilité des actions entreprises.

Le PLAN D' ACTIONS PREVISIONNEL 2009 du GIP Ressources & Territoires dégage des priorités stratégiques et décline des programmes d'actions. Ce document, pour la première fois, permet ainsi de préciser le projet global de cette nouvelle structure, les missions et interlocuteurs ciblés, les publics privilégiés. Formons le vœu que cet outil contribue à mieux identifier les réalités d'actions et les services que propose le centre de ressources, à renforcer des partenariats au service de la qualification des acteurs de la cohésion sociale.

Chantal MANGUIN-DUFRAISSE
SGAR adjointe, Présidente de R&T

Avertissement

L'élaboration de ce document a été réalisée par l'équipe de direction de R&T, avec la participation des différents collaborateurs, entre le 15 décembre 2008 et le 15 janvier 2009. Présenté à la Présidence puis amendé, il a été discuté et adopté par le Conseil d'Administration le 27 février 2009.

Pour chacun des pôles d'activité on trouvera dans un premier temps des priorités stratégiques puis un programme d'actions structuré sur la base des financements et conventions.

Cependant cette démarche méthodologique trouve ses limites dans le fait d'afficher, avec pour seul horizon 2009, à la fois des priorités stratégiques et des programmes d'actions. Le renouvellement triennal du GIP devrait permettre un nouveau cadre où les priorités seraient précisées à 3 ans, et les programmes d'actions déclinés année après année.

SOMMAIRE

INTRODUCTION : le mot de la Présidente..... p. 3

I – LE CENTRE DE RESSOURCES

- *Priorités stratégiques communes*..... p. 9
- *Actions transversales* p. 11

II – LES DIFFERENTS POLES

Pôle Politique de la Ville

- *Priorités stratégiques*..... p. 19
- *Programme d'actions*..... p. 21

Pôle Prévention et Sécurité

- *Priorités stratégiques*..... p. 23
- *Programme d'actions*.....p. 25

Pôle Accès aux savoirs de base

- *Priorités stratégiques*..... p. 29
- *Programme d'actions*.....p. 31

Pôle Moyens mutualisés

- *Priorités stratégiques*..... p. 37
- *Activité* p. 39

I – LE CENTRE DE RESSOURCES

⇒ ACTIVITE ET RESSOURCES HUMAINES

Renforcer la synergie entre les différents pôles d'activité par

- √ le développement de la « bi-valence »⁽¹⁾ en termes de qualification professionnelle,
- √ et la préparation et l'animation d'actions par des équipes « mixtes »⁽²⁾.

⇒ INFORMATION ET COMMUNICATION

Mobiliser mieux et davantage les technologies de l'information et de la communication par

- √ la mise en place et le développement d'un nouveau site (portail) internet,
- √ l'accès à des bases documentaires mutualisées,
- √ la mise en œuvre de la diffusion sélective d'informations (DSI).

⇒ DIMENSION INSTITUTIONNELLE

Préparer la nouvelle période de contractualisation du GIP par la recherche

- √ d'un portage plus large en ouvrant le Conseil d'Administration à des élus territoriaux,
- √ de la diversification des financements et la mise en œuvre d'outils de suivi,
- √ de l'inscription physique, courant 2010, des locaux du centre de ressources sur le campus de l'Université Toulouse le Mirail.

⁽¹⁾ Par « bi-valence » nous entendons une double compétence professionnelle : chacun restant inscrit dans son pôle d'activité correspondant à un champ d'activité (dominant d'intervention) mais susceptible d'intervenir ponctuellement avec des collègues dans un autre champ.

⁽²⁾ C'est-à-dire composées de personnes issues de pôles différents.

Par action transversale nous entendons des actions qui s'adressent à l'ensemble des acteurs de la cohésion sociale sur les territoires de Midi-Pyrénées. En fonction de l'offre -thèmes, modalités- on retrouvera bien sûr des publics habituels ; mais c'est bien la rencontre entre ces différents publics qui est recherchée par cette ouverture.

1 – Activité socle

Le centre de ressources exerce **une mission d'intérêt général** qui dépasse la seule juxtaposition des activités prévues dans le cadre des conventions. On retrouvera cette mission de service public à la fois dans certaines activités transversales et dans certaines actions conduites par les différents pôles. Précisons dès à présent ses deux volets principaux : la dimension *information-documentation* et la dimension *accueil-conseil*.

→ La dimension information-documentation

La documentation comprend, depuis le regroupement, plus de 5000 documents portant sur les divers champs des politiques sociales. Ces documents-ouvrages, revues mais aussi dossiers, mémoires, fiches, outils audiovisuels, jeux pédagogiques...- sont disponibles pour une consultation sur place ou, pour la plupart, pour un prêt. Les formateurs et les militants associatifs impliqués dans la lutte contre l'illettrisme fréquentent particulièrement cet espace, désormais partagé avec le CNFPT.

Un service *questions/réponses* portant sur le champ de la politique de la Ville permet de donner, par écrit et dans un délai précisé à l'avance, des informations de tout ordre ; par ex : adresses d'associations, identifications d'intervenants, renseignements chiffrés sur un territoire de la géographie prioritaire, explications de base pour la compréhension d'un dispositif, bibliographies et recherches documentaires...

→ La dimension accueil-conseil

Les chargés de mission et responsables de pôle sont appelés, régulièrement, à se déplacer ou à recevoir dans les locaux du GIP des interlocuteurs à la recherche d'information et d'un premier conseil. Ces entretiens, ces réunions de travail évoluent parfois vers des demandes plus formalisées dont la réponse passera par une convention (soirée d'information, journée de sensibilisation...). Mais, le plus souvent il s'agit d'un ou deux temps de travail consacrés à un interlocuteur afin de lui permettre de poursuivre sa propre démarche.

2 – Un nouveau site internet

→ Rappel de la situation initiale

Ressources et Territoires dispose d'un site internet depuis 2002. Concernant le champ de la politique de la Ville, son niveau de fréquentation indique qu'il a rencontré un intérêt soutenu les premières années ; mais la suppression du poste de chargé de mission -fin 2006- a conduit à une actualisation limitée à l'agenda et à la production de quelques fiches.

En janvier 2009, sa structure demeure encore, dès la page d'accueil, celle de la carte des Contrats de Villes...

Le CRI (Centre Ressources Illettrisme), pour sa part dispose également d'un site internet depuis 2000.

Ce site visait trois cibles principales : les usagers du CRI (majoritairement les formateurs savoirs de base), les organismes partenaires et plus largement les acteurs engagés auprès des publics en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

→ Objectifs poursuivis

Mettre en place un site unifié -portail pour l'ensemble des activités du centre de ressources- comprenant des espaces communs et des arborescences spécifiques aux différents pôles.

Développer la réalisation de documents d'information accessibles en ligne.

Faciliter la recherche par un moteur intégré.

Valoriser les activités du centre, donner la possibilité de s'inscrire via ce site, favoriser l'interactivité dans la préparation et la capitalisation de temps de formation et de rencontres (dossiers du participant).

→ Modalités de mise en œuvre

Dès le mois de novembre et décembre 2008 :

- Définition d'un nouveau territoire de communication : logo revisité, nouveau code couleurs et conception de la papeterie renouvelée.
- Elaboration d'un cahier des charges détaillé par un groupe de travail interne (Comité de direction et chargée d'information et de documentation) animé et alimenté par un consultant d'une société prestataire.
- Montée en charge progressive et validation de janvier à avril.
- Développement et suivi en mai et juin.

3 – La poursuite et l'élargissement des 10/13

→ Rappel de la situation

Depuis juin 2007 diverses séances d'information et d'échanges ont eu lieu dans cette série ; rappelons, pour mémoire :

- Intercommunalité et politique de la Ville
- Financements européens et politique de la Ville
- Prévention de la délinquance et politique de la Ville...

Le format est de 3h00 -d'où leur nom- et deux/ou trois intervenants sont à chaque fois sollicités ; ils mobilisent des approches différentes (par ex : cadrage juridique ou méthodologique/témoignage d'actions) dans un esprit de « regards croisés ».

→ Objectifs poursuivis

- Créer un lieu pour la rencontre chercheurs/praticiens
- Développer une culture générale professionnelle commune
- Faciliter la mise en réseau d'acteurs

→ Eléments de programmation

5 ou 6 séances, parmi les exemples suivants :

• Grande pauvreté, précarité : éléments de diagnostic et de réponse

Avec Denis CLERC, Conseiller de la rédaction d'Alternatives Economiques et Bernard FOUCAUD, Directeur général adjoint des services du Conseil Général de l'Eure (département pilote en matière d'expérimentations du RSA), à partir de deux livres qui viennent de sortir.

Partenariat recherché : CAF 31 - Librairie l'Etude

Lieu : La Fabrique Culturelle (UTM)

- **Grands ensembles : de l'œuvre de grands créateurs à la Rénovation Urbaine**

Thibault TELLIER, LILLE I
Rémy PAPILLAUD, ENSAT
Partenariat recherché : ENSAT

Lieu : à préciser

- **Les nouvelles figures de la parentalité**

Un intervenant « national ».
Un intervenant régional, chercheur ou praticien.
Partenariat recherché : CAF 31

Lieu : Centre social, Toulouse

- **L'intégration de la vidéo-surveillance dans les projets de prévention et de sécurité urbaine : intérêt et conditions de mise en œuvre**

Un acteur d'une autre région ou l'auteur d'un récent rapport sénatorial.
Un membre du pôle Prévention et Sécurité.
Partenariat recherché : CERP-IEP de Toulouse

Lieu : IEP de Toulouse

- **Intercommunalité et prévention de la délinquance : témoignages d'acteurs**

Deux coordinateurs en communautés d'agglomération.
La question de l'intercommunalité.
Partenariat recherché : SICOVAL

Lieu : SICOVAL

- **L'accès aux savoirs de base : un levier pour l'insertion professionnelle**

Un représentant d'une entreprise de nettoyage.
Un responsable d'un OPCA ou un DRH de collectivité territoriale.
Partenariat recherché : Un OPCA

Lieu : à préciser

- **L'insertion sociale et professionnelle des jeunes : le renouvellement des approches des Missions Locales**

La directrice de la Mission Locale de Toulouse.
Un autre acteur professionnel.
+ utilisation d'un support audiovisuel sur Bertrand SCHWARTZ réalisé par l'Université de Lausanne.
Partenariat recherché : ARML

Lieu : à préciser

4 - Une grande rencontre régionale d'acteurs

→ Rappel de la situation et demande

Le Centre de ressources n'a pas proposé, depuis plusieurs années, une rencontre large s'adressant à l'ensemble des acteurs de la cohésion sociale.

Le montage d'une telle journée trouve son origine dans une demande de la direction régionale de l'ACSÉ.

→ Le thème

- Cohésion sociale et territoires.
S'informer et échanger sur les changements en cours pour penser actions et projets à 3 ans. **ANTICIPER.**

→ Les objectifs poursuivis

- Provoquer la réflexion à 3 ans (2010/2011/2012) afin de nourrir le renouvellement de la contractualisation des sites en CUCS et plus largement la préparation des projets pour les années à venir.
- Inciter les acteurs dans leur diversité -et au delà des territoires en CUCS- à penser projets et actions à 3 ans.
- Donner envie de s'inscrire dans une dynamique de qualification professionnelle (formation continue, échanges de pratiques) par la mise en réseau.
- Renforcer la lisibilité de R&T dans ses 3 champs de compétence.

→ Modalités de mise en œuvre

- Une rencontre largement ouverte (équipes projets, responsables associatifs, travailleurs sociaux, agents de l'Etat et des collectivités territoriales, chercheurs et consultants, stagiaires...) soit un format de 180 personnes environ.
- Le matin, une courte séance plénière pour
 - o Définir la notion de *cohésion sociale* et son croisement avec les *territoires*, poser un bref questionnement introductif aux ateliers ; justifier la rencontre.
 - o Présenter les grandes lignes du déroulement de la journée, donner quelques consignes de fonctionnement.

→ *Actions transversales*

- 5 ateliers transversaux pour faire le point sur un domaine, donner envie d'aller plus loin et qui permettront à la fois des apports méthodologiques et de cerner les principaux enjeux :
 - o l'observation sociale des territoires/le financement des actions et des projets/l'évaluation des actions, des dispositifs/la participation des usagers, l'intervention des citoyens/la lutte contre les discriminations.Chaque atelier est monté en partenariat et s'appuie sur une équipe composée de 5 personnes aux rôles bien définis : un animateur, une personne-ressource, un premier témoignage, deux scribes.
- Une séance plénière de 2 heures sur le thème « Cohésion sociale et territoires. Situation, enjeux et perspectives à trois ans » avec regards croisés de deux « grands » intervenants. Personnalités envisagées : Marie-Christine JAILLET, Directrice du LISST (UTM) et Julien DAMON, spécialiste des politiques sociales, CAS.
- Puis, sur la mise en œuvre des politiques sociales, un temps d'échanges entre la salle et des personnalités sollicitées : le Délégué Interministériel à la Ville, le Directeur Général de l'ACSÉ, un représentant de l'UNCCAS ou de l'ODAS.
- Un temps de clôture par le Préfet de Région.

→ **Programmation**

Date : entre le 20 et le 30 avril, de préférence un jeudi ou vendredi.

Lieu à l'étude : le Mas des Canelles, Castanet (31) pourrait correspondre au cahier des charges : accès, nouveauté et convivialité.

→ **Equation budgétaire**

Comment répartir le coût d'un tel événement ?

- Ingénierie, organisation, animation -dont intervenants- : Ressources & Territoires.
- Déjeuner : les participants sur la base de 30 €/personne (forfaitaire), droits d'inscription et dossier du participant inclus.
- Location du lieu et logistique complémentaire + accueil café : ACSÉ régionale, de préférence en paiement direct.

II – LES DIFFERENTS POLES

⇒ CUCS : DES OUTILS POUR ÉVALUER

Achever le cycle régional de qualification, ouvert en décembre 2007, concernant l'outillage de l'évaluation des CUCS par

- √ la production de documents de capitalisation,
- √ la tenue d'une journée de clôture de la démarche et la présentation de résultats et d'outils consolidés au niveau régional.

⇒ CUCS : PREPARATION DU RENOUELEMENT

Anticiper le renouvellement triennal de la contractualisation des CUCS par

- √ la diffusion d'informations ciblées,
- √ une offre de temps forts de qualification et de mise en perspective prioritairement pour les équipes-projets et leurs partenaires en préfecture.

⇒ ELARGISSEMENT DE COMPETENCES

Créer -au sein du centre de ressources- les conditions de mise en œuvre d'une compétence « Lutte contre les discriminations », par

- √ la sensibilisation de l'ensemble du personnel,
- √ le développement des ressources documentaires sur cette thématique,
- √ l'identification des actions conduites sur les territoires de la géographie prioritaire.

Le pôle Politique de la ville doit rendre plus lisible sa production par une plus grande présence sur les sites et une offre qui prenne en compte la spécificité de l'année 2009 : évaluation, bilan, perspectives **au service du renouvellement de la contractualisation des CUCS.**

1. DIV, au titre de sa contribution inscrite dans la charte constitutive

- La coordination générale de l'ingénierie et de l'organisation pratique de la **1^{ère} Rencontre régionale d'acteurs, « Cohésion sociale et territoires »** (deux séances plénières, cinq ateliers : cf. *action transversale n° 4 p. 15*).
- L'achèvement du **cycle régional de qualification**, relatif à l'outillage évaluatif des équipes-projets des CUCS, en lien avec le Cabinet mandaté
 - fin des travaux sur site,
 - production de documents de capitalisation,
 - organisation et co-animation d'une journée régionale de clôture permettant synthèse et consolidation à un niveau régional.
- L'implication active dans la démarche de **création de bases documentaires mutualisées** sur la politique de la Ville avec deux autres centres de ressources (Pays et quartiers d'Aquitaine et -pour les régions Centres et Poitou-Charentes-Villes au Carré), avant la fin du premier semestre 2009.
- L'accompagnement d'un stage d'étudiant de l'IUP (aménagement/développement territorial) afin d'établir **un point de situation sur les 3 sites en RU** bénéficiant d'une convention ANRU par
 - le recueil et le traitement de l'information relative à l'état d'avancement des 3 projets engagés en Midi-Pyrénées,
 - l'élaboration de documents d'information sur chacun de ces trois projets en vue de l'alimentation du site internet.
- La poursuite de la démarche concernant les **Adultes relais**
Après la journée conférence sur ce thème (21 janvier 2009), participation au Groupe de travail comme rapporteur.

2. ACSÉ, Direction régionale

- Poursuivre la **qualification des salariés du Centre de ressources en matière de LCD**, par l'organisation et l'animation -en lien étroit avec l'ACSÉ Midi-Pyrénées- de 2 journées de formation. Développer le champ documentaire (*cf. priorités stratégiques du pôle p. 19*).
- Dresser un bilan des actions en faveur de la **Lutte contre les discriminations** réalisées sur les territoires des CUCS. Restitution et mise en débat de ce travail au cours d'une séance bilan/perspectives.
- Dresser un bilan des actions en faveur de la **Prévention de la délinquance et de la promotion de la sécurité publique** sur les territoires des CUCS (*voir priorités stratégiques du pôle Prévention et sécurité, p. 24*). Restitution et mise en débat de ce travail au cours d'une séance bilan/perspectives.
- Achever le bilan des actions en faveur de **l'Accès aux savoirs de base** sur les territoires des CUCS (*voir programme d'actions Lutte contre l'illettrisme 2008*). Restitution et mise en débat de ce travail au cours d'une séance bilan/perspectives.

3. Contribution à l'animation régionale, mission confiée par le SGAR

- Appui aux coordonnateurs des **Programmes de Réussite Educative** et des **Ateliers Santé Ville**. Conception, montage et animation de 2 journées de qualification, sur ces thématiques.
- Appui aux **Délégués du Préfet**, en intervenant à leur demande.
- Appui aux **équipes-projets des CUCS en vue du renouvellement de la contractualisation**. Conception, montage et animation de 2 ou 3 journées de qualification.

4. Missions conventionnées

- Assistance technique à **l'AFORTS** Midi-Pyrénées, mission faisant suite à l'appel à projets DGAS/DRASS. Financement : ERASME pour AFORTS.
- Réalisation d'une étude assortie de préconisations sur la situation et les perspectives du **CUCS de Cahors**. Financement : Préfecture du Lot ou ACSÉ Régionale.
- Participation à une mission d'assistance-conseil auprès du maître d'ouvrage GIP **Réussite éducative du Grand Toulouse**, pour l'évaluation du PRE (à l'étude).

⇒ **Observation des territoires**

Poursuivre et développer l'observation des territoires par la consolidation et l'amélioration de la diffusion des tableaux de bord mensuels et annuels de la délinquance constatée.

Cette action se décline en direction de :

- √ la ville de Toulouse dont les quartiers en CUCS,
- √ les communes de plus de 10 000 habitants (ayant obligation de mise en place d'un CLSPD),
- √ les EPCI : CU du Grand Toulouse, Communautés d'agglomération du SICOVAL et du Muretain.

On visera à améliorer la diffusion par la mise en place d'une plate-forme dédiée et sécurisée sur le nouveau site internet de R&T.

⇒ **Veille, mutualisation**

Renforcer et rendre plus lisible la veille, les échanges, la mutualisation et la mise en réseau régionale, en

- √ proposant des outils de veille et de mutualisation des informations juridiques et professionnelles,
- √ renforçant la mise en réseau départementale et régionale des acteurs de la prévention,
- √ communiquant au niveau régional sur les outils et actions du Pôle encore insuffisamment connus au niveau régional.

⇒ Appui aux préfetures/plans départementaux de prévention

Apporter un appui aux préfetures dans le cadre de la mise en œuvre des plans départementaux de prévention

- √ pour la conception de leur plan départemental de prévention,
- √ par la mise en œuvre d'actions en matière d'accompagnement des acteurs, de formation et d'information,
- √ par la participation à des groupes de travail ou par la réalisation de diagnostics et d'études.

⇒ Appui aux EPCI, aux communes/CLSPD, diagnostics, accompagnement

Apporter un appui aux EPCI, aux communes dans leurs politiques de prévention (CLSPD, diagnostics, accompagnement)

- √ par des actions de formation et d'accompagnement des professionnels,
- √ par la réalisation de diagnostics locaux de sécurité et de prévention,
- √ par l'animation de groupes de travail,
- √ par l'assistance-conseil à la réalisation d'outils d'évaluation.

⇒ Appui aux préfetures, communes et EPCI/volet prévention de la délinquance des CUCS

Apporter un appui aux préfetures, communes et EPCI dans le cadre du volet prévention de la délinquance des CUCS.

Un appui pourra être apporté aux signataires des CUCS pour évaluer et préparer le volet prévention de la délinquance en vue des nouvelles contractualisations sur les quartiers sensibles.

Le plan d'actions 2009 se situe **dans le prolongement direct des actions conduites en 2008**. Une série d'actions a d'ailleurs été contractualisée au dernier trimestre de l'année 2008 et sera concrètement mise en œuvre au cours du premier semestre 2009. Ces actions visent à apporter un **soutien direct et opérationnel en matière d'ingénierie de projet aux acteurs institutionnels de la prévention et de la sécurité** (Préfectures, EPCI, communes, Conseils généraux, associations) en leur proposant une série d'outils ou de contributions leur permettant d'améliorer la conception, les modalités de mise en œuvre et d'évaluation de leurs projets de prévention ou de sécurité.

1. Préfectures : Plans départementaux de prévention

Préfecture de la Haute-Garonne

→ Suivi des actions 2008

- Tableaux de bord de la délinquance constatée des communes en CLSPD (*observation*).
- Formations interinstitutionnelles à destination des professionnels de la prévention (territoires du SICOVAL, CA du Muretain, Grand Toulouse et Toulouse) (*formation - animation*).
- Séminaire pour les maires et les élus en charge des questions de prévention afin de faciliter leur mobilisation (*formation - animation*).
- Organisation de deux séminaires thématiques de réflexion sur les nouvelles problématiques de prévention (*formation - animation - groupe de travail*).
- Animation d'un groupe de travail sur « prévention et périurbanité » (*animation - groupe de travail*).
- Etude et synthèse sur les projets FIPD 2008 (*étude*).

→ Actions 2009

- Séminaire sur la vidéo protection et projets de prévention (*animation - groupe de travail*).
- Séminaire sur le plan départemental de prévention (*animation - groupe de travail*).
- Autres actions FIPD 2009.

→ Préfecture de l'Ariège, à l'étude

- Séminaire d'échange pour les coordonnateurs de CLSPD (*animation - groupe de travail*).

→ Préfecture du Gers (contacts)

2. Actions Préfectures : CUCS

Sous-Préfet chargé de mission politique de la Ville, Toulouse

→ Suivi des actions 2008

- Diagnostic sur la barre Messenger à la Reynerie. (*étude*).
- Mise en place de protocoles de réaction aux violences urbaines en matière sociale (*étude*).

→ Actions 2009

- Tableaux de bord CUCS de Toulouse (*observation*).
- Appui aux Délégués du Préfet (*appui aux acteurs*)

Autres services préfectoraux en charge des CUCS

- Appui dans le cadre du renouvellement des CUCS.

3. Communauté Urbaine du Grand Toulouse

- Tableaux de bord mensuels Grand Toulouse (*observation*).
- Tableaux de bords mensuels communaux (30 communes) (*observation*).
- Tableaux de bord et cartographie mensuels Toulouse (*observation*).
- Tableaux de bord CUCS (*observation*).
- Rapport annuel de synthèse (*observation*).
- Appui au service Cohésion sociale (*appui aux acteurs*).

4. Sicoval

- Tableaux de bord mensuels Sicoval (*observation*).
- Tableaux de bords communaux (6 communes) (*observation*).
- Rapport annuel de synthèse (*observation - étude*).
- Appui au service des politiques partenariales et au CISPD (*appui aux acteurs*).

5. CA du Muretain

- Tableaux de bord mensuels CA Muretain (*observation*).
- Tableaux de bords communaux (14 communes) (*observation*).
- Rapport annuel de synthèse (*observation - étude*).
- Appui au service des politiques partenariales et au CISPD (*appui aux acteurs*).

6. Conseil Général 31

- Prolongement de la coopération à déterminer (*observation*).

7. Commune de Figeac

- Diagnostic local de sécurité de la ville de Figeac (*étude - préconisations*).

8. Commune de Fonsorbes

- Accompagnement du coordonnateur.
- Démarche de Diagnostic (*étude - conseil*).

9. Commune de Saint-Orens

- Appui à l'analyse des besoins sociaux (volet prévention et sécurité).
- Appui aux autres démarches de diagnostic et de projet conduites par la commune.

10. Veille, échanges, mutualisation et mise en réseau régionale

- Création d'une lettre d'information électronique.
- Mise en place du site internet.
- Atelier de réflexion sur les conditions de mise en œuvre de la vidéo protection en milieu urbain.

⇒ **TERRITOIRES**

Développer les activités de conseil/accompagnement sur les territoires en

- ✓ maintenant une présence active sur les départements suivants : 81 – 09 – 65,
- ✓ renforçant notre présence sur le département de la Haute-Garonne en poursuivant la collaboration avec la Correspondante Départementale de l'ANLCI et avec la ville de Toulouse,
- ✓ déployant des actions sur le département du Lot, en mobilisant les contacts avec le Conseil Général à partir de la question de la « fracture numérique »,
- ✓ développant des actions spécifiques (sensibilisation, professionnalisation) auprès des acteurs intervenant dans le champ des savoirs de base sur les quartiers du CUCS de Toulouse,
- ✓ contribuant à la redynamisation des territoires par l'actualisation du fonds documentaire délocalisé et la mise en place de journées départementales.

⇒ **PARTENAIRES**

Développer les activités de conseil/accompagnement auprès des partenaires en

- ✓ apportant un appui technique et méthodologique à la Chargée de Mission Régionale ANLCI et aux chefs de file chargés de la mise en oeuvre des différentes orientations du Schéma Régional de lutte Contre l'Illettrisme et pour l'accès aux compétences et savoirs de BaSE (SCRIBE),
- ✓ appuyant la DRTEFP, ses services départementaux ainsi que tous les acteurs concernés par la circulaire Compétences Clés par différents leviers : sensibilisation, formation, conseil technique et pédagogique,
- ✓ renforçant des modalités de collaboration avec le CNFPT auprès des collectivités territoriales, en particulier avec le Conseil Général du Tarn,
- ✓ développant des actions, en partenariat avec les acteurs économiques, dont les OPCA, pour des publics salariés.

⇒ **VEILLE, SUIVI ET DIFFUSION
DES INFORMATIONS**

Développer les outils de veille et de suivi des actions liées aux Savoirs de base concernant notamment :

- ✓ la mise en place de la circulaire Compétences clés,
- ✓ les 5 orientations du SCRIBE,
- ✓ la formation professionnelle.

→ *Programme d'actions*

Le pôle Accès aux Savoirs de Base exerce une **mission d'appui-conseil pour la mise en œuvre des politiques publiques concernant la lutte contre l'illettrisme et l'accès aux compétences et aux savoirs de base**. Pour cela, il met à disposition ses ressources, soutient et appuie le travail des acteurs institutionnels et des acteurs de terrain. Son intervention se fonde sur les principes suivants : neutralité, co-construction des approches, ouverture des partenariats et recherche d'équité territoriale.

1. DRTEFP (convention à contractualiser sur 2009, commande à préciser en début d'année)

→ Sensibilisation

- à la mise en place du dispositif « compétences clés » auprès des conseillers emploi et insertion (Association Régionale des Missions Locales, ANPE, Maisons de l'Emploi, plates-formes SDB),
- aux enjeux de la formation aux savoirs de base auprès des entreprises.
Estimation : 6 à 10 jours

→ Formation

- et accompagnement des formateurs et accompagnateurs relais des réseaux Ateliers Pédagogiques Personnalisés au dispositif « compétences clés » de la DGEFP,
Estimation : 16 jours
- et accompagnement aux organismes de formation des plates-formes départementales sur l'application de la nouvelle circulaire concernant les « compétences clés »,
En attente de la mise en place de l'appel d'offres
- de bénévoles « savoirs de base » sur le département du Tarn en partenariat avec la DDTEFP.

→ *Programme d'actions*

→ **Conseil**

Conseil et appui méthodologique pour la réalisation d'une plaquette d'information sur le dispositif « compétences clés » pour les prescripteurs (ANPE, Mission Locale, Maison de l'Emploi) et le grand public.

Estimation : 4 jours

Appui technique et méthodologique pour la mise en œuvre de la circulaire « compétences clés »

- élaboration d'une grille de lecture pour l'analyse des réponses à l'appel d'offres
- mise en ligne d'informations sur le site Web
- mise en place d'outils de suivi par département
- suivi des territoires (veille) sur les effets de la circulaire

Conseil auprès de l'ARML pour une mise en place et suivi d'un atelier multimédia informatisé.

Projet de participation à l'analyse de la prise en compte de la LCI dans l'IAE (insertion par l'activité économique).

A concrétiser

Elaboration d'un plan de développement d'actions en direction des CFA à partir des préconisations de l'étude en cours (COM Etat/Région).

Pré projet de la DRTEFP et des DDTEFP et peut-être avec le Conseil Régional

Réalisation d'un inventaire sur les déclinaisons régionales des accords cadres passés entre les OPCA (ou branches professionnelles) et l'ANLCI.

2. FSE (sur la base d'un cofinancement avec la DRTEFP)

→ **Conseil Individuel ou Collectif, sur RDV au centre de ressources**

Ingénierie de formation/Ingénierie pédagogique/Conduite de projet/Conseil sur les ressources documentaires mobilisables.

(Service permanent, environ 3 500 références)

→ **Programme de formation de formateurs**

Construit autour de trois itinéraires de professionnalisation des acteurs de la formation aux savoirs de base et de l'insertion :

- connaître et accompagner les publics dans leur parcours,
- connaître et expérimenter concepts, méthodes et supports pour accompagner les apprentissages des publics ne maîtrisant pas les compétences et savoirs de base,
- connaître les acteurs et leurs pratiques ; partager des expérience ; découvrir des ressources (dont le cycle apprendre).

et selon des modalités différenciées :

- des sessions de formations thématiques animées par un professionnel du pôle ou un intervenant extérieur sur un sujet spécifique (*environ 30 jours sur l'année*),
- un cycle de formation "Développer ses Compétences de Formateur" pour doter des formateurs débutants et/ou bénévoles de repères fondamentaux, didactiques et opérationnels pour aborder l'apprentissage des savoirs de base (*2 cycles de 8 à 10 jours sur l'année*),
- un cycle "Apprendre" autour de conférences animées par un spécialiste (chercheur, universitaire...) sur les processus d'apprentissages et les problématiques de l'illettrisme suivies de journées de formation sur le thème proposé.

3. SCRIBE (pas de financement spécifique)

Mission

→ **Accompagnement des acteurs de la lutte contre l'illettrisme et pour l'accès aux compétences de bases dans leur politique territoriale :**

- soutien et appui technique et méthodologique au travail des groupes d'orientation et en particulier des chefs de file.
- élaboration de guides et d'outils de suivi et de coordination pour la mise en œuvre du Schéma Régional.

→ **Le pôle intervient dans les actions prioritaires suivantes :**

- projet d'organisation d'une journée régionale du SCRIBE,
- promouvoir l'incitation à la lecture et à l'écriture sur les temps de loisirs auprès des coordinateurs de CEL,
- créer une plaquette à destination des acteurs de terrain (directeurs d'école, CLAE, chefs d'établissement) sur le repérage et les ressources à mobiliser pour accompagner les familles en risque ou situation d'illettrisme,
- mettre en place un groupe de travail piloté par la DRTEFP avec les signataires des accords cadres pour définir les objectifs et les actions à mener sur le plan régional, départemental et local,
- favoriser l'accès des titres du ministère de l'Emploi dans les secteurs économiques en tension pour les publics de bas niveaux.

→ **Création d'un groupe de coordination ad hoc afin de mettre en œuvre la charte régionale pour la maîtrise des Compétences de Base.**

4. CNFPT, délégation de Midi-Pyrénées

Compris dans la convention de partenariat sur la base d'un volume de 10 jours de prestation. Contractualisation possible au-delà.

→ **Sensibilisation**

Sensibilisation des décisionnaires (RH) des collectivités territoriales.

Sensibilisation des agents d'accueil des collectivités territoriales au repérage des usagers en difficulté sur la lecture et l'écriture et à leur orientation sur un dispositif de formation.

→ **Conseil**

Conseil pour la mise en place d'un module « savoirs de base en matière de sécurité » destiné aux agents des collectivités territoriales en difficulté avec l'écrit.

Appui technique et méthodologique à des collectivités de la Haute-Garonne.

Elaboration, mise en place et suivi de projets de développement d'actions de formation aux SDB sur ces territoires.

5. Fondation des Caisses d'Épargne (2^{ème} convention signée)

→ Production

« Du français mine de rien » : une recherche-action. Son objectif est de comprendre de quelle manière des activités, habituellement considérées comme hors du champ de la lutte contre l'illettrisme, entrent en jeu dans l'évolution de la compétence en lecture et en écriture des individus.

Cette recherche-action est réalisée sous la direction scientifique de Jean-Philippe RIVIERE, linguiste et chercheur au CNRS avec la participation du CLAP Midi-Pyrénées et de praticiens.

6. ANLCI

Appui technique et méthodologique à la Chargée de Mission Régionale de l'ANLCI pour la mise en œuvre du Forum Permanent des Pratiques. Ce chantier mobilisera plus particulièrement des praticiens, notamment les missions locales Toulouse et Haute-Garonne, la MGI et la PJJ.

7. A l'étude

Projet d'assistance méthodologique et technique à **la CAF 31** et aux **Délégués du Préfet** sur les territoires du CUCS de Toulouse.

⇒ **Renouvellement du GIP**

Etre en capacité d'anticiper et d'accompagner le renouvellement de la contractualisation du GIP, par

- √ un travail de veille administrative et juridique fiable permettant l'appui, le conseil,
- √ l'anticipation des échéances par la conception de tableaux de bord, l'élaboration des budgets, la réalisation de simulations,
- √ la capitalisation et la diffusion d'informations auprès de la Présidence et du CA, de la Direction, du Comité de direction, dans un esprit d'aide à la décision.

⇒ **Mutualisation des bases de données documentaires**

Poursuivre la mutualisation des bases de données documentaires, dans le cadre de la démarche engagée par le réseau des Centres de Ressources politique de la Ville, par

- √ la définition des modalités de mutualisation entre les centres de ressources concernés⁽¹⁾ et sa mise en œuvre,
- √ l'engagement d'une réflexion autour du partage de la veille nationale (en cours d'expérimentation).

⁽¹⁾ cf. programme d'actions pôle politique de la Ville p. 21

⇒ **Suivi de gestion**

Développer un suivi de gestion en adéquation avec les trois pôles d'activité, par

- √ la mise en place d'une comptabilité analytique opérationnelle dès 2009,
- √ la validation de sa faisabilité technique,
- √ la construction d'un tableau de synthèse et la vérification de l'adéquation résultats / objectifs initiaux.

⇒ **Architecture réseau**

Développer et mettre en œuvre une architecture réseau - informatique - commune à l'ensemble des pôles, par

- √ l'état des lieux de l'existant, l'analyse du fonctionnement,
- √ le choix et la mise en œuvre d'une arborescence unique formalisant des principes de classement,
- √ la transposition au classement papier et à l'archivage des principes arrêtés.

Dans le prolongement direct des actions conduites en 2008, le plan d'action 2009 vise à **conforter le regroupement dans ses différentes composantes** : structurelle, pôles d'activités, ressources humaines, comptabilité, information et documentation.

Le pôle Moyens mutualisés travaille à poser les bases d'une organisation au regard de l'organigramme, des activités et des publics de la convention élargie.

1 - Cadre statutaire

- **Les instances** : préparation des instances statutaires (documents relatifs à l'ordre du jour, convocation, procès verbal).
- **Les principes de fonctionnement** : création d'un dossier « Manuel de fonctionnement ». Ce dossier s'étoffe et se construit « en marchant ». Il fait partie des tâches prioritaires pour 2009 car il doit conduire à un process général de fonctionnement et constituer un référentiel pour l'ensemble des salariés et des personnes intervenant dans la vie du GIP.
- **Les dossiers à mettre en œuvre** : codification pour une nomenclature d'achats, instance Direction/Délégué(s) du personnel, actualisation de la grille de tarifs pour les vacances servies aux intervenants, pour les contrats de prestations extérieures.
- **L'assistance** : l'appui, le conseil, la participation à des réunions, la recherche d'informations administratives et juridiques fiables.
- **Le renouvellement de la contractualisation du GIP** (cf. *Priorités stratégiques*).

2 - Gestion comptable et budgétaire

- Préparation des **documents budgétaires** : budget prévisionnel, décisions modificatives, compte financier, compte rendu annuel d'activité et de gestion, dossier Cour des comptes
 - *objectif* : formation/appropriation par la comptable de l'élaboration des budgets tant d'un point de vue de la connaissance des finances publiques que de l'appropriation du logiciel comptable.
- Etablissement et suivi des **conventions**, volet budgétaire
 - *objectif* : formation/appropriation par la comptable des dossiers relatifs aux différents financeurs.

- Supervision et **contrôle des frais de déplacements** tout en améliorant les outils de gestion permettant une meilleure lisibilité.
- Mise en place d'un plan de trésorerie.
- Mise en œuvre d'une **codification pour l'ensemble des conventions** et partenariats.
- Inventaire général, codification et étiquetage de tout le matériel.
- Mise en place d'une comptabilité analytique opérationnelle dès 2009 (*cf. Priorités stratégiques*).

3 - Gestion administrative du personnel

- Gestion directe du personnel (contrats de travail, congés, absences, maladie, formation) ; relations avec le prestataire chargé de l'émission des bulletins de salaires ; veille juridique.
- Mise en œuvre des **obligations légales liées aux organisations de plus de 10 salariés** à temps plein, à savoir :
 - L'obligation de l'employeur face à la formation professionnelle continue :
 1. Un plan de formation interne à R&T
 2. La prise en compte de la transposition du Droit Individuel à la Formation au secteur public
 3. La création d'un livret de formation et la mise en place d'entretiens annuels de suivi
 - Une instance Direction/Délégué(s) du personnel. Dès lors que l'établissement emploie au moins 11 salariés⁽²⁾. Cette procédure est à mettre en place d'ici la fin du premier trimestre 2009.
- Etude de la possibilité d'un dossier Prévoyance.

4 - Gestion quotidienne, accueil, secrétariat

- Bilan / évaluation des procédures mises en place en 2008 concernant : les frais de déplacement, la location de véhicules, la location de salles, la reprographie de documents, la gestion du courrier, l'accueil des personnes, la gestion des abonnements, la gestion des inscriptions sur les activités programmées.
 - *Objectif* : procéder aux ajustements nécessaires visant à une meilleure organisation des temps de travail comme à une meilleure gestion de l'information.

⁽²⁾ Effectif atteint pendant 12 mois consécutifs ou non, au cours des 3 années précédant la date des élections, il y a obligation conformément à la loi n° 2008-789 du 20/08/2008

- Contractualisation extérieure : renégociation des contrats de prestation pour la période restant à courir.
- Développement **d'outils mutualisés** : base de données commune adresses/coordonnées, agenda partagé, ...
- Développement et mise en œuvre d'une architecture réseau – informatique – commune à l'ensemble des pôles (*cf. Priorités stratégiques*).

5 - Information, documentation, communication

- Recherche de **l'optimisation de la circulation de l'information** en interne comme en externe, par
 - le test des différents outils de circulation de l'information,
 - l'aménagement de l'espace « périodiques », en concertation avec le CNFPT.
- L'amélioration du service rendu aux usagers par
 - l'inscription dans le logiciel documentaire PMB des usagers des trois pôles en vue de la Diffusion Sélective de l'Information,
 - la mise en place d'une **veille territoriale**,
 - la clarification des relations entre le logiciel doc et la base de données acteurs.
- Création d'un fonds documentaire sur la thématique Prévention et sécurité.
- Etude de la possibilité d'unifier les logiciels de gestion des fonds documentaires.
- Poursuite de la mutualisation des bases de données documentaires, en lien avec la démarche engagée par le réseau des Centres de Ressources politique de la Ville (*cf. Priorités stratégiques*).
- Mise en œuvre d'un nouveau site internet (*cf. Priorités stratégiques communes et Actions transversales*).

**Centre de ressources midi-pyrénéen
POUR LES ACTEURS DE LA COHESION SOCIALE**

Politique de la Ville ■ Prévention et sécurité ■ Accès aux savoirs de base

RESSOURCES & TERRITOIRES

9 rue Alex Coutet – BP 1012 – 31023 TOULOUSE Cedex

Tél. : 05 62 11 38 34 / Fax : 05 62 11 38 54

accueil@ressources-territoires.com - www.ressources-territoires.com

Siret : 183 109 032 00023 – APE : 8412Z